



Lettre

interne

N°17 | NOVEMBRE 2021

Édito



L'été a été marqué par une activité COVID faible, et notre établissement a été finalement peu mobilisé par la « quatrième vague ». Les professionnels ont pu bénéficier des congés à date normale. C'est une bonne chose.

L'activité n'en a pas moins été soutenue, avec un nombre important de passages aux urgences, et un niveau d'activité soutenu sur l'hospitalisation, ce qui nous a conduit à des adaptations capacitaires en cours d'été, et à recourir à la procédure des « hébergés ».

Les professionnels des HDN ont également su se mobiliser sur la thématique de la vaccination ; une vingtaine d'agents n'a pas souhaité répondre à l'obligation vaccinale. Ce sont plus de 1 600 professionnels qui ont répondu présent !

Avec l'installation du service de médecine polyvalente au 1^{er} étage, à proximité du MPU, et la réouverture complète du service de SSR – soins palliatifs au 5^{ème} étage dans quelques mois, l'établissement retrouvera un dispositif capacitaire qui permet de tourner la page de la gestion de crise sanitaire (du moins espérons-le !).

Cette crise aura été l'occasion de démontrer toute la place des Hôpitaux Drôme Nord au sein d'un bassin de près de 200 000 habitants. L'établissement, qui a su tenir tout son rang et prendre en charge plus de 1 200 patients hospitalisés pour motif COVID, sort grandi de cette épreuve.

Après des arrivées cet automne de praticiens en chirurgie (gynécologie, vasculaire, ophtalmologie), en médecine polyvalente, aux urgences et en anesthésie, l'établissement devrait pouvoir se renforcer sur certaines modalités de prise en charge dans les mois qui viennent, qui constitueront autant de marques de confiance pour l'avenir :

- l'établissement déposera une demande de reconnaissance d'une Unité de Soins Palliatifs (USP) afin d'améliorer la prise en charge des fins de vie ;
- nous connaissons d'ici quelques semaines le montant d'aide qui nous sera octroyé pour moderniser les services d'hospitalisation.

Tout n'est pas parfait, loin s'en faut. Les effets de la démographie médicale se font cruellement sentir dans certains services, comme dans beaucoup d'établissements, obligeant à des fermetures de lits douloureuses, ou à des adaptations organisationnelles complexes pour les équipes. C'est le cas notamment en MPR où le départ concomitant de 3 praticiens va nous conduire à devoir fermer des lits. C'est profondément regrettable.

Les effectifs alloués aux établissements de santé n'ont finalement pas progressé, même si les rémunérations individuelles ont été sensiblement améliorées (les agents soignants bénéficient au 1^{er} octobre de nouvelles grilles indiciaires).

Mais petit projet après petit projet, recrutement après recrutement, nous dessinons les contours des HDN de demain. Les réflexions actuellement en cours seront formalisées au sein du projet d'établissement, qui sera présenté aux instances de l'établissement en fin d'année.

Plan égalité professionnelle : garantir l'égalité entre les femmes et les hommes

Louis Berthelot, directeur adjoint en charge des Ressources Humaines et des Affaires Médicales, nous en dit plus sur le plan égalité professionnelle.



Qu'est-ce que le plan égalité-professionnelle ?

«Rendus obligatoires par la loi de transformation publique de 2019, les plans d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entrent dans leur phase de mise en œuvre en 2021 pour les administrations publiques. Le plan égalité professionnelle des Hôpitaux Drôme Nord a été adopté par la Commission Médicale d'Établissement (CME) et le Comité Technique d'Établissement (CTE) en septembre 2021. Il définit pour trois ans les actions à mener pour garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, au sein de l'établissement. »

Que contient-il ?

« Le plan égalité professionnelle se décline en quatre axes :

- évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois de l'établissement ;
- favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle ;
- prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes. »

Comment assurez-vous le suivi de ces actions ?

«Dans le cadre de ce plan, des indicateurs spécifiques ont été déterminés pour assurer un suivi régulier des écarts entre femmes et hommes, en matière de rémunération et dans les fonctions occupées. Il est prévu également, qu'à partir de 2021, l'égalité professionnelle soit un des critères pour les avancements de grade.

À partir de 2022, seront menés une campagne de sensibilisation sur les stéréotypes dans le milieu hospitalier ainsi qu'un travail de féminisation des métiers dans la communication interne.

De nouveaux outils seront mis à la disposition des professionnels et de l'encadrement pour faciliter la conciliation de la vie professionnelle et personnelle, notamment avec la mise en place de la plateforme Hublo, de la rédaction d'une charte relative au télétravail et d'un guide à l'attention des professionnels parents.

En matière de prévention des actes sexistes, des actions de communication et de formation seront menées et la procédure d'accompagnement des victimes adaptée à ce type d'agissement. »



Qualité de vie au travail : votre collaboration nous est précieuse !

Vous avez été sollicités pour répondre à un questionnaire sur la Qualité de Vie au Travail (QVT). Vos réponses nous sont précieuses, car elles nous aideront à élaborer le projet social et managérial qui définira, pour les quatre années à venir, la politique en matière de gestion des ressources humaines et de qualité de vie au travail, au sein des Hôpitaux Drôme Nord. Les résultats seront étudiés par la Commission du Dialogue Social élargie, composée de la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales, de la Direction des Soins, du Service de Santé au Travail, des partenaires sociaux et de membres de la CME. Ils alimenteront les discussions de ce groupe de travail pour la rédaction du projet social et managérial.



Les six thématiques de la qualité de vie au travail

Bienveillance, Excellence et Proximité au service des usagers

En juin dernier, l'ensemble des professionnels de l'établissement a été sollicité pour indiquer les valeurs qu'il souhaite défendre, dans le cadre du service rendu aux usagers. Examinées puis discutées lors des réunions managériales*, de juin à octobre 2021, les valeurs retenues par l'établissement sont les suivantes :

- **La Bienveillance** : c'est l'écoute et le respect apportés au patient ; c'est l'humanité attachée aux prises en charge médicales et soignantes. C'est également une attention pour le respect du droit des patients et les considérations éthiques. Dans les rapports inter-personnels et professionnels, c'est également le souci du respect de l'autre et de ses compétences. Dans le management, c'est une attitude basée sur la confiance, le respect et l'écoute.
- **L'Excellence** : c'est le souci du niveau de prises en charge et l'exigence d'un management par la qualité. La sécurité des soins est un impératif. L'excellence, c'est également le souci du maintien et de l'acquisition des compétences pour nos professionnels.
- **La Proximité** : c'est le souci pour l'établissement d'apporter une offre de soins dans l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales, pour un bassin de population de 200 000 habitants. Cette prise en charge de proximité doit par ailleurs s'articuler avec les structures de recours, grâce à la mise en place de parcours patients cohérents.

*Organisées régulièrement, les réunions managériales constituent un temps d'échange et de partage entre la direction et chacun des services de l'établissement.



Vaccination contre la grippe saisonnière

La campagne de vaccination au sein des Hôpitaux Drôme Nord aura lieu du 8 novembre au 23 décembre 2021

Vous pourrez vous faire vacciner

> soit directement dans votre service, lors du passage du service de Santé au travail, **uniquement pour la vaccination antigrippale** ;

> soit au service de Santé au travail pour la vaccination antigrippale et pour celle contre la COVID-19 (prendre rendez-vous au 7526)

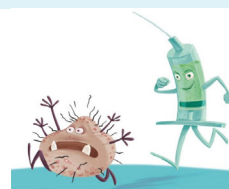
Composition du vaccin antigrippal tétravalent :

Un virus de type A/Victoria/2570/2019 (H1N1) pdm09

Un virus de type A/Cambodia/e0826360/2020 (H3N2)

Un virus de type B/Washington/02/2019 (lignée B/Victoria)

Un virus de type B/Phuket/3073/2013 (lignée B/Yamagata)



LA GRIPPE EST DANGEREUSE	LE VACCIN SAUVE
• Risque de complications graves. • Risque de perte d'autonomie. • Risque de décès.	• Il aide à combattre les virus. • Il diminue le risque de complications.

Commission des Usagers : quel est son rôle au sein de l'établissement ?

Brigitte Chirouze, Charly Couvreur, Paul Denys et Patrick Simon sont les représentants des usagers des Hôpitaux Drôme Nord. Ils nous expliquent le rôle et les missions de la Commission des Usagers.

Qu'est-ce que la Commission des Usagers ?

«La Commission des Usagers (CDU) a été créée par la loi du 26 janvier 2016, en remplacement de la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge. C'est une instance importante de dialogue au sein des établissements de santé, dont la mission est de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches. La CDU facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.»

Quel est son rôle au sein de l'établissement ?

«La CDU est nommée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elle se réunit au moins une fois par trimestre, et chaque fois que nécessaire, pour examiner en toute transparence les réclamations adressées à l'hôpital. Elle peut demander une enquête approfondie ou organiser une médiation. Elle informe les usagers sur les voies de conciliation et de recours dont ils disposent. Elle participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des patients des usagers. La CDU est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par l'établissement, en relation étroite avec les représentants de la Commission Médicale d'Établissement (CME). Elle est également informée des événements indésirables graves et des actions correctives mises en oeuvre.»



De gauche à droite : Paul Denys (suppléant), Brigitte Chirouze (titulaire), Charly Couvreur (titulaire) et Patrick Simon (suppléant).

Témoignages

En septembre dernier, quatre professionnels de santé des Hôpitaux Drôme Nord se sont envoyés vers les Antilles pour prêter main forte à leurs collègues en proie à une crise sanitaire critique. Marine Duport, Charlène Faurite, Pierre Humblet et Wendy Le Minor nous livrent leurs témoignages.



Pierre Humblet,
kinésithérapeute

« Une expérience humaine intense et incroyable »

« J'ai immédiatement répondu présent pour partir aider mes collègues antillais. Quand

je suis arrivé en Martinique, le pays était confiné. J'ai rejoint le service de réanimation de l'Hôpital Pierre Zobda Quitman de Fort de France, occupé par une soixantaine de personnes en détresse respiratoire aigüe. Ce qui m'a immédiatement interpellé, c'est l'âge des patients. Parmi eux, je me souviens d'une jeune femme de 29 ans et de deux jeunes mamans d'une trentaine d'années. Aucun patient admis en réanimation n'était vacciné. J'ai été très impressionné par la gentillesse des Martiniquais, toujours conciliants par rapport à nos demandes. Ce fut une expérience humaine intense et incroyable. »

Marine Duport,
infirmière aux urgences

« Une très belle expérience humaine et professionnelle »

« J'ai été affectée dans un petit hôpital, en Guadeloupe à Capesterre-Belle-Eau. Je travaillais exclusivement de nuit dans une Unité de Soins de Longue Durée (USLD), où nous nous relayions avec une autre réserviste. Il s'agissait surtout pour nous de soulager nos collègues guadeloupéens qui pouvaient ainsi se consacrer pleinement à la prise en charge des patients COVID. C'est une expérience très intéressante tant sur le plan humain que sur le plan professionnel. Cela m'a permis de me rendre compte dans quelles conditions travaillent les soignants. Là-bas, ils doivent faire face à un manque de moyens et d'effectifs. J'ai réalisé la chance que nous avons ici, en métropole. »



Wendy Le Minor,
aide-soignante en réanimation

« Ce que j'ai vécu est unique »

« J'ai effectué deux rotations de 15 jours, en Guadeloupe. J'ai d'abord été affectée à la polyclinique de Point-à-Pitre, où un service de réanimation avait été ouvert en urgence dans l'ancienne maternité. À mon arrivée,

début septembre, la courbe commençait à s'incliner mais on dénombrait encore une centaine de morts par jour. Les dépouilles des défunts étaient accueillies dans des containers réfrigérés installés sur le parking de l'hôpital. J'ai terminé ma mission dans le service de médecine COVID, au centre hospitalier de Saint-Martin. J'ai été très touchée par l'accueil de la population qui ne cessait de nous remercier. Je sors grandie de cette expérience. Ce que j'ai vécu est unique. Je me suis sentie vraiment utile. »

Charlène Faurite,
infirmière aux urgences

« Une prise en charge optimum des patients »

« Je suis partie en Guadeloupe, au centre hospitalier de la Basse-Terre, où j'ai exercé de nuit dans le service de médecine COVID, qui accueillait 20 personnes. Quand je suis arrivée, les renforts étaient déjà en place. Nous étions 4 infirmières et 4 aides-soignantes. Cela nous laissait beaucoup de temps pour être au plus près des patients, pour leur parler et les rassurer. Les moyens humains et matériels ont permis aux patients de bénéficier d'une prise en charge optimum et de permettre à nos collègues guadeloupéens de prendre un peu de repos. Soignants et patients n'ont cessé de nous remercier pour l'aide que nous leur apportons. J'ai travaillé dans d'excellentes conditions avec un formidable esprit d'équipe. »



> Ils ont rejoint les HDN

AMMARENE Vincent | DRH/DAM ; **AOUINA Anouar** | praticien/urgences ; **BAICHE Djallal** | praticien/urgences ; **BAUDINA Cécilia** | pédiatrie ; **BEGUINOT Christine** | gynécologie-obstétrique ; **BLANC Emmanuelle** | GCS ; **CHABANEL Cécile** | imagerie médicale ; **CHAPEL Nathalie** | praticien/chirurgie viscérale ; **CHELIL Manon** | DRH/DAM ; **CORNUT Renaud** | GCS ; **CRON Julien** | praticien/pédiatrie ; **DELUNEL Sarah** | bloc opératoire ; **EVARD Lydie** | consultations indifférenciées ; **GOMES DA SILVA Bertrand** | services techniques ; **GRUET Céline** | EHPAD SV ; **GUIRON Rodolphe** | standard/sécurité ; **LAGRIB Latifa** | SICS ; **LAVERNE Cynthia** | imagerie médicale ; **MENIS David** | praticien/médecine polyvalente ; **MEUTER Volkhard** | praticien/anesthésie ; **MULLER Sylvie** | praticien/chirurgie gynécologique ; **NOLLET Marie** | EHPAD RMS ; **PIERRE Alizée** | médecine polyvalente ; **RENY Philippe** | praticien/chirurgie vasculaire ; **ROUGE Cécile** | pharmacie ; **SARRET Tyana** | endocrinologie ; **VANDECASTEELE Corinne** | hémodialyse/neurologie ; **VASSAL Kelly** | bloc opératoire ; **PRADON Mathilde** | kinésithérapie ; **ZIELINSKI Lola** | sécurité.

Directeur de la publication : Vincent PÉGEOT - Rédaction : Christine BALLAND-LADANNE
Maquette : travailassocie.com - Impression : Imprimerie SOUQUET
www.hopitaux-drome-nord.fr

Site de Romans

607 avenue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
BP 1002 - 26102 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex
Tél. 04 75 05 75 05 - contact@ch-hdn.fr

Site de Saint-Vallier

Rue Pierre Valette
BP 30 - 26241 SAINT-VALLIER
Tél. 04 75 23 80 00 - contact@ch-hdn.fr

